

La Défense, le 12 avril 2019

## NOTE D'INFORMATION N° 5 / 2019

### Objet : Intéressement 2018

L'intéressement relatif à l'exercice 2018 s'élèvera à 204 511 euros, correspondant à 8% de la masse salariale du GSA+, soit le montant maximum prévu dans l'accord d'intéressement.

Dans le cadre des travaux préparatoires au versement de l'intéressement de l'année 2018, nous vous communiquons les documents mentionnés ci-après :

- Modalités de calcul de l'intéressement, présentées au CSE en séance du ,
- Demande de choix de l'affectation de l'intéressement,
- Demande de choix de l'affectation des versements sur le P.E.E.,
- Adhésion au P.E.E.,
- Demande de versement volontaire.
- Les notices d'information des F.C.P.E suivants :
  - Multipar Monétaire Euro (ex Multipar Sécurité)
  - Multipar Europe Equilibre (ex Multipar Equilibre Gestion Flexible)
  - Multipar Solidaire Oblig. Socialement Responsable
  - Multipar Solidaire Dynamique Socialement Responsable



Nous attirons votre attention sur le fait que dans le cadre de la réglementation, **les salariés ont quinze jours, à compter de la réception de la notification de l'intéressement dont ils sont bénéficiaires, pour effectuer ce choix.**

**Passé ce délai, les sommes leur revenant seront AUTOMATIQUEMENT versées sur le Plan Epargne Entreprise sur le fond "Multipar Monétaire Euro".**

Nous vous demandons donc expressément de nous retourner au plus tard le 2 mai 2019 :

- La fiche de choix de l'affectation des versements.

Dans l'hypothèse où vous opteriez pour le versement sur le P.E.E. :

- la fiche d'adhésion au P.E.E, si vous n'avez pas encore adhéré,
- la fiche de choix correspondant au(x) F.C.P.E. retenu(s).

**Pour votre information :**

Les versements au P.E.E. au titre de l'intéressement et les intérêts qu'ils produisent sont exonérés de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales en contre partie d'une période d'indisponibilité de 5 ans, sauf cas de déblocage anticipé prévu par la loi (**cf. article 8 du P.E.E. et Article R3324-22**) dont vous trouverez la liste ci-dessous:

- Mariage ou Pacte Civil de Solidarité (PACS) de l'épargnant.
- Arrivée au foyer (naissance ou adoption) du 3ème enfant et des suivants.
- Divorce, séparation ou dissolution du PACS avec un jugement prévoyant la résidence habituelle unique ou partagée d'au moins un enfant mineur au domicile de l'épargnant.
- Invalidité de l'épargnant, de ses enfants, de son conjoint ou de son partenaire dans le cadre d'un PACS.
- Décès de l'épargnant, de son conjoint ou de son partenaire dans le cadre d'un PACS.
- Cessation du contrat de travail,
- Création ou reprise d'une entreprise par l'épargnant, ses enfants, son conjoint ou son partenaire dans le cadre d'un PACS.
- Acquisition, construction ou agrandissement de la résidence principale ou remise en état de celle-ci à la suite d'une catastrophe naturelle.
- Surendettement de l'épargnant

La fiche individuelle indiquant le montant brut de l'intéressement vous sera remise le 15 avril au plus tard.



Gaëlle BONTET  
Directeur

Diffusion Générale

# INTERESSEMENT 2018

## Demande d'adhésion

Je soussigné(e) .....  
demeurant .....

.....  
demande mon adhésion au PLAN D'EPARGNE ENTREPRISE du **GSA**<sup>+</sup> conclu avec les  
représentants du personnel de la Délégation Unique du Personnel, en vigueur lors du  
versement de l'intéressement.

Cette adhésion prendra effet le .....

La Défense, le .....

Signature

# ACCORD D'INTERESSEMENT DU GSA<sup>+</sup> signé le 13 juin 2017

## ARTICLE 6- AFFECTATION DES SOMMES PAR LES SALARIES

Pour l'affectation des sommes leur revenant, les salariés peuvent choisir l'une des deux formules suivantes (ou les combiner) :

- \* versement immédiat,
- \* affectation à la réalisation d'un plan épargne entreprise.



Nous attirons votre attention sur le fait que, dans le cadre de la réglementation, **les salariés ont quinze jours, à compter de la réception de la notification de l'intéressement dont ils sont bénéficiaires, pour effectuer ce choix.**

**Passé ce délai, les sommes leur revenant seront AUTOMATIQUEMENT versées sur le Plan Epargne Entreprise sur le fond "Multipar Monétaire Euro".**

### CHOIX DE L'INTERESSE(E)

Je soussigné(e) .....  
demeurant .....

demande que l'intéressement me revenant au titre de l'année 2018 :

- soit affecté en totalité au Plan Epargne Entreprise (1)
- soit affecté pour .....% de son montant au Plan Epargne Entreprise et me soit versé immédiatement ..... % (1)
- me soit versé immédiatement en totalité (1)

**(1) Rayer les mentions inutiles**

La Défense, le .....

Signature

## **AVANTAGES DU PLAN EPARGNE ENTREPRISE (P.E.E.)**

*Les versements au P.E.E. au titre de l'intéressement et les intérêts qu'ils produisent sont exonérés de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales en contre partie d'une période d'indisponibilité de 5 ans, sauf cas de déblocage anticipé prévu par la réglementation (cf. article 8 du P.E.E.) dont vous trouverez la liste ci-dessous:*

Les sommes investies dans votre PEE sont bloquées 5 ans, la loi prévoit **9 cas de déblocage anticipé** (Article R3324-22):

- Mariage ou Pacte Civil de Solidarité (PACS) de l'épargnant.
- Arrivée au foyer (naissance ou adoption) du 3ème enfant et des suivants.
- Divorce, séparation ou dissolution du PACS avec un jugement prévoyant la résidence habituelle unique ou partagée d'au moins un enfant mineur au domicile de l'épargnant.
- Invalidité de l'épargnant, de ses enfants, de son conjoint ou de son partenaire dans le cadre d'un PACS.
- Décès de l'épargnant, de son conjoint ou de son partenaire dans le cadre d'un PACS.
- Cessation du contrat de travail,
- Création ou reprise d'une entreprise par l'épargnant, ses enfants, son conjoint ou son partenaire dans le cadre d'un PACS.
- Acquisition, construction ou agrandissement de la résidence principale ou remise en état de celle-ci à la suite d'une catastrophe naturelle.
- Surendettement de l'épargnant

# PLAN EPARGNE ENTREPRISE (PEE)

## APPLICATION DE L'ARTICLE 12

### CHOIX DE L'AFFECTATION DES VERSEMENTS

Je soussigné(e) .....  
demeurant .....  
.....

demande que les sommes inscrites à mon nom dans le Plan Epargne Entreprise,  
en mai 2019 soient investies en :  
(Merci d'indiquer le % investi dans chaque fond choisi)

F.C.P. MULTIPAR MONETAIRE EURO (Ex SECURITE)

 %

F.C.P. MULTIPAR EUROPE EQUILIBRE (Ex GESTION FLEXIBLE)

 %

F.C.P. MUTLIPAR SOLIDAIRE OBLIG SOCIALEMENT RESPONSABLE

 %

F.C.P. MUTLIPAR SOLIDAIRE DYNAMIQUE SOCIALEMENT RESPONSABLE

 %

La gestion de ces SICAV est assurée par la BNP PARIBAS – 14 rue Bergère 75009 PARIS

La Défense, le .....

Signature

28 FÉVRIER 2019

# Multipar Monétaire Euro

## OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du fonds est, sur une durée minimum de placement de trois mois, d'obtenir une performance égale à celle de l'EONIA, diminué des frais de fonctionnement et de gestion facturés au FCPE. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le fonds ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion et il verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle. L'univers d'investissement du FCPE se compose d'instruments du marché monétaire, obligataire ou autres titres de créance à taux fixe ou à taux variable émis dans des pays membres de l'Union Européenne.

## PERFORMANCES NETTES EN EUROS

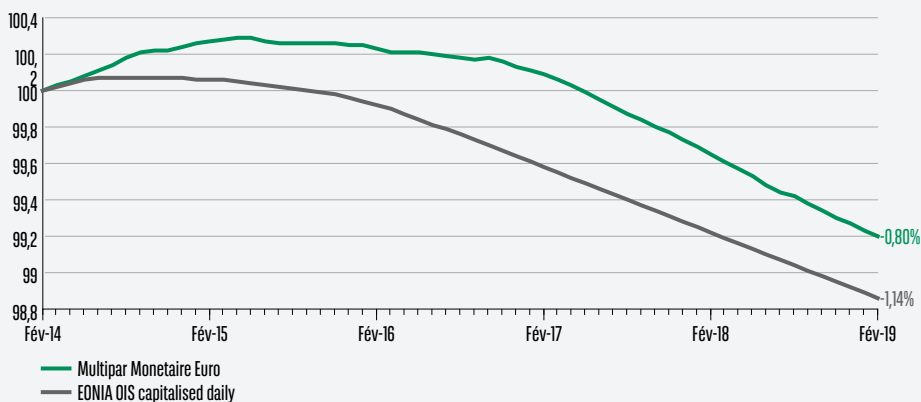
### PERFORMANCES CUMULEES NETTES DE FRAIS

	Depuis le début de l'année	1 an glissant	3 ans glissant	5 ans glissant	Depuis le lancement
FCPE	-0,07%	-0,45%	-1,03%	-0,80%	75,59%
Indice	-0,06%	-0,37%	-1,06%	-1,14%	84,58%

### PERFORMANCES ANNUELLES NETTES DE FRAIS

	2018	2017	2016	2015	2014
FCPE	-0,47%	-0,40%	-0,11%	0,01%	0,29%
Indice	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%	0,10%

## PERFORMANCE CUMULÉE SUR 5 ANS GLISSANTS (BASE 100)



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

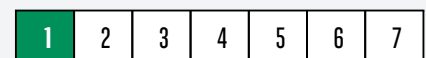
## CARACTÉRISTIQUES

### DURÉE DE PLACEMENT

3 mois minimum

### ECHELLE DE RISQUE

Risque plus faible ← Risque plus élevé →  
Revenus généralement plus bas Revenus généralement plus hauts



### FORME JURIDIQUE

FCPE

### CLASSIFICATION AMF

Fonds monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard

### NATURE DU FONDS

Multi-entreprise

### DE DROIT

Français

### ACTIF NET

1 576,31 M Euros

### VALEUR DE PART

3,6771 Euros

### PÉRIODICITÉ DE VALORISATION

Quotidienne

### DATE DE LANCEMENT

01/07/93

### SOCIÉTÉ DE GESTION

BNP Paribas Asset Management

### DÉPOSITAIRE

BNP Paribas Securities Services

### MODALITÉS DES SOUSCRIPTIONS/ RACHATS

Vous trouverez les détails concernant les ordres de souscription et de remboursement dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Le fonds monétaire ne constitue pas un placement garanti.

Un placement en fonds monétaires diffère d'un placement en dépôts, notamment du fait que le principal investi dans un fonds monétaire est soumis à des fluctuations.

Le fonds monétaire ne dispose d'aucun soutien externe pour en garantir la liquidité ou stabiliser la VNI par part ou par action. Le risque de perte du principal est à la charge de l'investisseur.



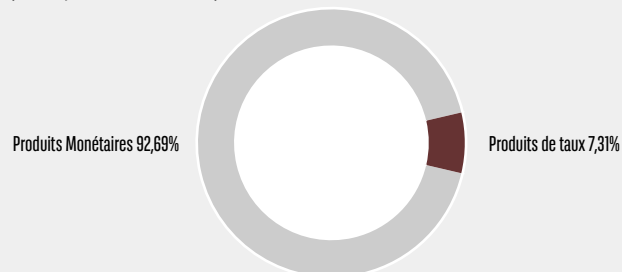
**BNP PARIBAS**  
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

# Multipar Monétaire Euro

## COMPOSITION

### RÉPARTITION PAR TYPES D'ACTIFS

(Hors produits dérivés)



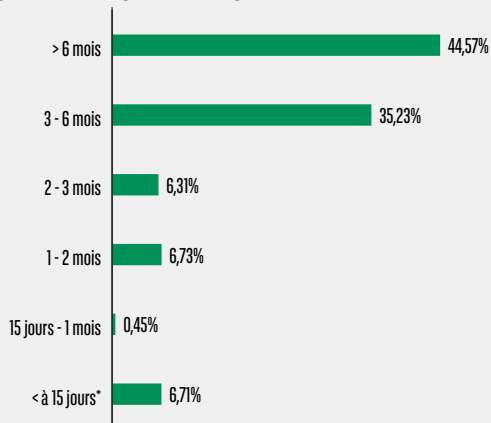
### LES 10 PRINCIPALES LIGNES

Valeurs	% actif
BARCLAYS BANK PLC 0% 19/09/2019 09/19	4,43
LLOYDS BAN EONICAP+0.1 04/06/2019 NEUCP -0,26 06/19	3,77
BNPP INVEST 3 MOIS O CL.D FCP	3,44
THE TORONTO DOMINION B 0% 02/12/2019 12/19	3,44
ING BANK EONICAP+0.14 17/10/2019 NEUCP -0,22 10/19	3,43
BPCE SA EONICAP+0.14 01/07/2019 NEUCP 07/19	3,43
BANK OF CHINA LUXEMBOU 0% 06/08/2019 08/19	3,23
COMMERZBANK AG 0% 25/09/2019 09/19	2,89

Nous attirons votre attention sur le fait que nous pouvons investir plus de 5 % des actifs du fonds dans des administrations, institutions ou organismes du marché monétaire.

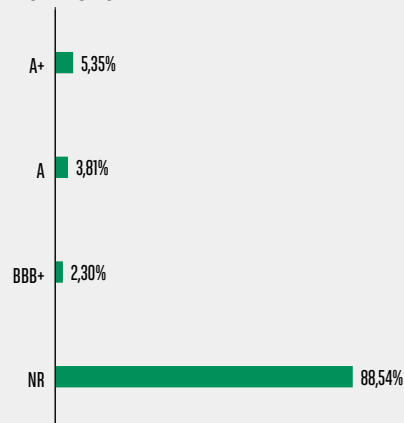
## ZOOM SUR LA POCHÉ TAUX

### RÉPARTITION PAR TRANCHE DE MATURITÉ



\* y compris les OPCVM monétaires

### RÉPARTITION PAR NOTATIONS



## COMMENTAIRE DE GESTION TRIMESTRIEL RÉDIGÉ LE 31/12/18

Les taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) n'ont pas été modifiés au cours du trimestre. La normalisation de l'assouplissement quantitatif a débuté puisque la BCE va à présent stabiliser la taille de son bilan en se contentant de réinvestir, « pendant une période prolongée » après le début de la remontée des taux directeurs, les remboursements au titre du principal des titres arrivés à échéance. Les indicateurs sont restés très décevants dans la zone euro : après une croissance du PIB de 0,2 % au 3e trimestre, les enquêtes d'activité font craindre la poursuite du ralentissement. Ces évolutions ont conduit la BCE à revoir à la baisse ses attentes sur la croissance et l'inflation. Elle reste toutefois convaincue que l'expansion de l'activité devrait se poursuivre. Depuis plus d'un an, l'inflation hors alimentaire et énergie évolue sans tendance autour de 1 % en glissement annuel.

Au cours du trimestre, notre politique de gestion a consisté à investir majoritairement sur des papiers de maturités longues (de 6 mois à 1 an), du secteur financier et corporate soit à taux fixe, soit directement indexé sur l'EONIA.

Ce document présente les caractéristiques des supports financiers éligibles aux dispositifs d'épargne salariale et d'assurance collective du Groupe BNP Paribas. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées considérés comme fondés ou exacts le jour de leur établissement. Il est produit à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Nous vous rappelons que les notices de ces supports doivent être remises à vos salariés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de leurs caractéristiques avant toute décision d'investissement. Celles-ci sont mises à leur disposition dans leurs espaces privés accessibles à partir de notre site Internet [www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com](http://www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com). Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le FCPE présente un risque de perte en capital.



28 FÉVRIER 2019

# Multipar Europe Equilibre

ex Multipar Equilibre

## OBJECTIF DE GESTION

Le FCPE est un fonds nourricier du FCP BNP Paribas Flexi Europe Equilibre part X (FR0013350444). La performance du FCPE sera inférieure à celle de son fonds maître, notamment en raison de ses frais de gestion propres.

L'objectif de gestion et le profil de risque du fonds nourricier sont identiques à ceux du fonds maître : offrir une performance liée aux marchés d'actions et de taux sur la durée minimale de placement recommandée. Le portefeuille est constitué sans référence à un indicateur de référence. Toutefois, la performance du FCP pourra être comparée a posteriori avec celle de l'indice composite 50% MSCI Europe (en Euros, dividendes réinvestis) + 50% Euro MTS Global (coupons réinvestis), utilisé à titre d'analyse de la performance uniquement.

## PERFORMANCES NETTES EN EUROS

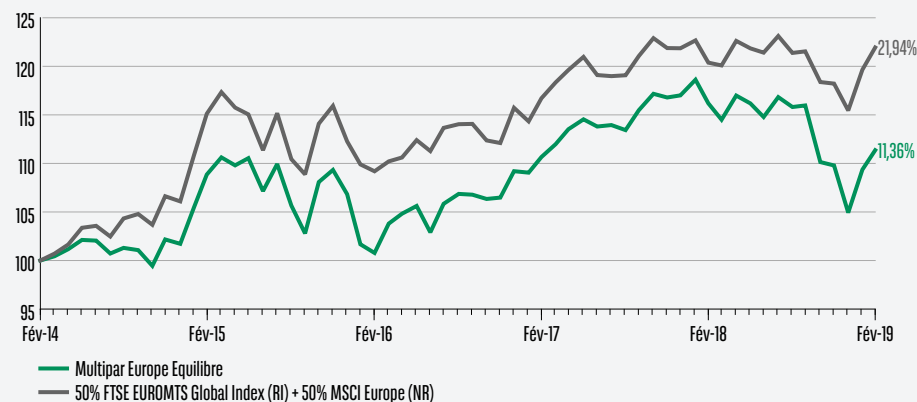
### PERFORMANCES CUMULEES NETTES DE FRAIS

	Depuis le début de l'année	1 an glissant	3 ans glissant	5 ans glissant	Depuis le lancement
FCPE	6,13%	-4,16%	10,50%	11,36%	193,12%
Indice	5,62%	1,30%	11,68%	21,94%	283,63%

### PERFORMANCES ANNUELLES NETTES DE FRAIS

	2018	2017	2016	2015	2014
FCPE	-10,33%	7,16%	2,22%	5,02%	4,57%
Indice	-5,26%	5,30%	3,08%	5,82%	9,19%

## PERFORMANCE CUMULÉE SUR 5 ANS GLISSANTS (BASE 100)



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## CARACTÉRISTIQUES

### DURÉE DE PLACEMENT

4 ans minimum

### ECHELLE DE RISQUE

Risque plus faible ← Risque plus élevé  
Revenus généralement plus bas Revenus généralement plus hauts



### FORME JURIDIQUE

FCPE

### CLASSIFICATION AMF

Non applicable

### NATURE DU FONDS

Multi-entreprise / fonds nourricier

### DE DROIT

Français

### ACTIF NET

262,60 M Euros

### VALEUR DE PART

7,30 Euros

### PÉRIODICITÉ DE VALORISATION

Quotidienne

### DATE DE LANCEMENT

31/12/93

### SOCIÉTÉ DE GESTION

BNP Paribas Asset Management

### DÉPOSITAIRE

BNP Paribas Securities Services

### MODALITÉS DES SOUSCRIPTIONS/ RACHATS

Vous trouverez les détails concernant les ordres de souscription et de remboursement dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.



**BNP PARIBAS**  
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

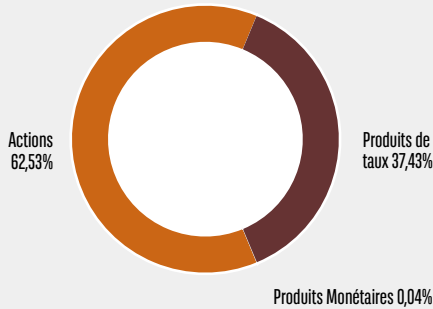
# Multipar Europe Equilibre

ex Multipar Equilibre

## COMPOSITION

### RÉPARTITION PAR TYPES D'ACTIFS

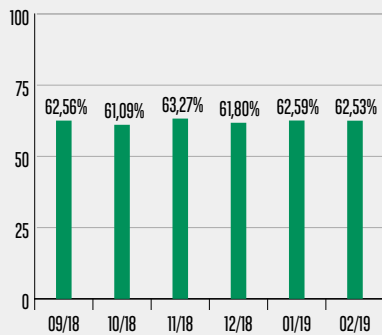
(Hors produits dérivés)



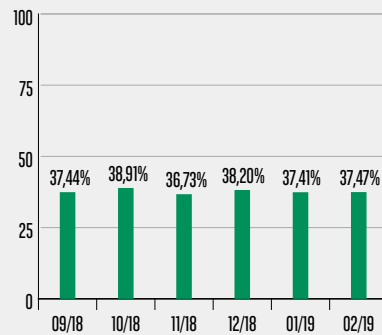
### LES 10 PRINCIPALES LIGNES

Valeurs	% actif
STOXX EUR 600 THEAM EASY	11,64
MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV ETF	5,9
MSCI N.AMER.EX.CON.WPT.IH.CAP	4,91
PARVEST BOND EURO CORPORATE I	3,97
BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-IB	3,76
CAMGEST.EUROBLIG O C FCP 3DEC	3,7
BNPP EASY MSCI EM EX C.W TRK I CAP	3,29
OBLYCYCLE CREDIT PART I FCP	3,16
BNPP L1 EQUITY EUROPE DEF ICA	3,14
G FUND EUROPEAN CONVERTIBLE BONDS	3,11

## EXPOSITION ACTION



## EXPOSITION TAUX



## COMMENTAIRE DE GESTION TRIMESTRIEL RÉDIGÉ LE 31/12/18

Deux sujets majeurs ont pesés sur les marchés ce troisième trimestre, la guerre commerciale appliquée par les États-Unis et le vote du budget italien. Excepté aux États-Unis nous assistons à un tassement du rythme de croissance au niveau mondial, ce sont donc les croissances des bénéfices des entreprises qui permettent aux indices Actions des pays développés de progresser à nouveau sur le trimestre : MSCI Europe +0.9%, S&P500 +7.8%, MSCI Japan +3.4%, l'indice MSCI Emerging, à l'inverse recule de -1.4%. Sur la partie taux, l'indice Euro MTS Global abandonne -1.1% sur la période en revue, affecté à nouveau par la situation italienne. Nous avons conservé une exposition Actions proche de 55% en gérant les variations via les contrats futurs Eurostoxx 50 ainsi qu' Eurostoxx Banks. Le fonds progresse de +1.1% sur la période en revue avec des contributions limitées des différentes classes d'actif aussi bien actions qu'obligataires, la partie diversifiés (long-short) restent à la peine sur le trimestre. Les fondamentaux restent favorables au marché mais pourront servir de catalyseurs seulement lorsque l'écran de fumée politique se dissipera de part et d'autre de l'Atlantique.

## ANALYSE DE RISQUE (1 AN)

### RISQUE ABSOLU (DONNÉES QUOTIDIENNES)

- Perte maximum -12,24%

### RISQUE ABSOLU (DONNÉES HEBDOMADAIRES)

- Volatilité du fonds 7,74%  
 - Volatilité de l'indice de référence 6,19%

### RISQUE ABSOLU (DONNÉES MENSUELLES)

- % de mois positifs 41,67%  
 - Perf mensuelle la plus élevée 4,23%  
 - Perf mensuelle la moins élevée -5,03%

### RISQUE RELATIF (DONNÉES HEBDOMADAIRES)

- Tracking error 3,53%  
 - Ratio d'information -1,45  
 - Ratio de Sharpe -0,46

### RISQUE RELATIF (DONNÉES MENSUELLES)

- Alpha -0,49  
 - Bêta 1,38  
 - R2 0,93

## PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À LA PERFORMANCE

### MEILLEURS CONTRIBUTEURS

Libellé OPCVM	Contribution
STOXX EUR 600 THEAM EASY	0,46%
MSCI N.AMER.EX.CON.WPT.IH.CAP	0,14%
EURO STOXX BANKS (SX7E) 15/03/2019	0,11%

### MOINS BONS CONTRIBUTEURS

Libellé OPCVM	Contribution
EURO STOXX 50 - FUTURE 03/19	-0,32%
DAX INDEX - FUTURE 15/03/2019	-0,08%
MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV ETF	-0,02%

Ce document présente les caractéristiques des supports financiers éligibles aux dispositifs d'épargne salariale et d'assurance collective du Groupe BNP Paribas. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées considérés comme fondés ou exacts le jour de leur établissement. Il est produit à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Nous vous rappelons que les notices de ces supports doivent être remises à vos salariés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de leurs caractéristiques avant toute décision d'investissement. Celles-ci sont mises à leur disposition dans leurs espaces privés accessibles à partir de notre site Internet [www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com](http://www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com). Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le présent document présente un risque de perte en capital.

28 FÉVRIER 2019

# Multipar Solidaire Dynamique Socialement Responsable



## OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion est de favoriser, sur une période de 5 ans, l'investissement dans des entreprises qui respectent les critères de responsabilité sociale, et d'investir entre 65 % et 85 % en actions de la zone euro. Il est par ailleurs investi entre 5 % et 10% en titres émis par de entreprises solidaires.

Les investissements réalisés en titres non cotés solidaires se traduisent généralement par une faible liquidité; la rémunération attendue tient compte de l'objectif solidaire de ces entreprises et pourra être inférieure à celle du marché. Le compartiment cherche à avoir une performance en ligne avec l'indicateur de référence suivant : 75 % EURO STOXX + 20 % BARCLAYS EURO AGG + 5 % EONIA plafonné à 1%.

## PERFORMANCES NETTES EN EUROS

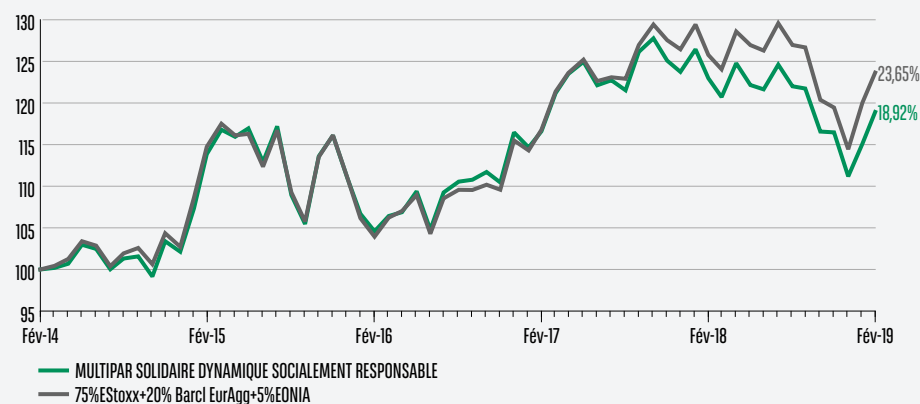
### PERFORMANCES CUMULEES NETTES DE FRAIS

	Depuis le début de l'année	1 an glissant	3 ans glissant	5 ans glissant	Depuis le lancement
FCPE	6,96%	-3,30%	13,71%	18,92%	77,53%
Indice	8,05%	-1,69%	18,96%	23,65%	117,98%

### PERFORMANCES ANNUELLES NETTES DE FRAIS

	2018	2017	2016	2015	2014
FCPE	-10,15%	6,25%	4,87%	8,74%	4,21%
Indice	-9,50%	9,48%	3,97%	8,15%	5,38%

## PERFORMANCE CUMULÉE SUR 5 ANS GLISSANTS (BASE 100)



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

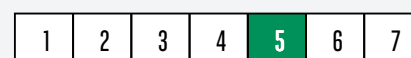
## CARACTÉRISTIQUES

### DURÉE DE PLACEMENT

5 ans minimum

### ECHELLE DE RISQUE

Risque plus faible ← Risque plus élevé  
Revenus généralement plus bas Revenus généralement plus hauts



### FORME JURIDIQUE

FCPE

### CLASSIFICATION AMF

Actions de pays de la zone Euro

### NATURE DU FONDS

Multi-entreprise

### DE DROIT

Français

### ACTIF NET

533,32 M Euros

### VALEUR DE PART

17,75 Euros

### PÉRIODICITÉ DE VALORISATION

Quotidienne

### DATE DE LANCEMENT

15/07/02

### SOCIÉTÉ DE GESTION

BNP Paribas Asset Management

### DÉPOSITAIRE

BNP Paribas Securities Services

### MODALITÉS DES SOUSCRIPTIONS/ RACHATS

Vous trouverez les détails concernant les ordres de souscription et de remboursement dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.



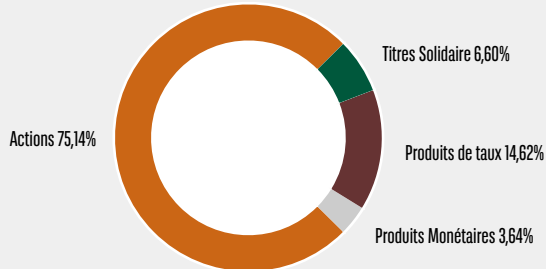
**BNP PARIBAS**  
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

# Multipar Solidaire Dynamique Socialement Responsable

## COMPOSITION

### RÉPARTITION PAR TYPES D'ACTIFS

(Hors produits dérivés)

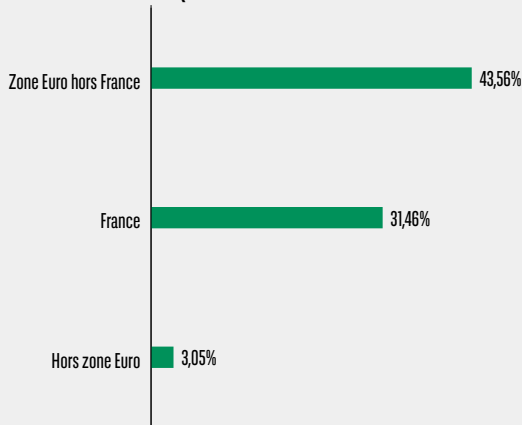


### LES 10 PRINCIPALES LIGNES

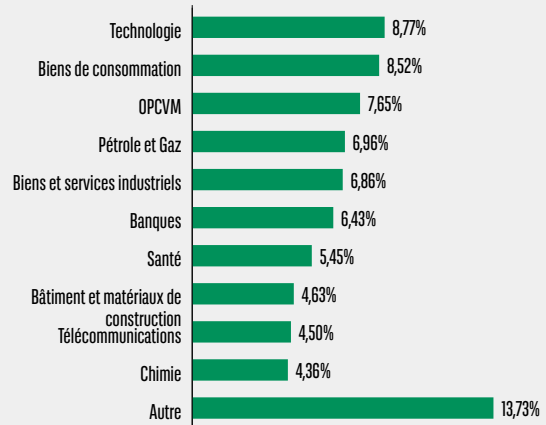
Valeurs	% actif
TOTAL	4,26
SIEMENS	3,72
SAP	3,46
ASML HOLDING NV	3,07
AXA	3,06
DANONE GROUPE	2,96
UNILEVER CVA	2,87
CRH PLC	2,73
BANCO SANTANDER	2,67
SANOFI	2,63

## ZOOM SUR LA POCHÉ ACTIONS

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



### RÉPARTITION SECTORIELLE



## COMMENTAIRE DE GESTION TRIMESTRIEL RÉDIGÉ LE 31/12/18

Sur la période, les marchés ont connu un fort recul lié à de multiples raisons : tension des taux longs américains en octobre, signes de ralentissement de l'économie chinoise dans un contexte de menaces protectionnistes des autorités américaines, paralysie partielle du gouvernement fédéral aux Etats-Unis, réduction de la visibilité sur les conditions du Brexit et différent entre l'Italie et la Commission européenne sur la politique budgétaire. Les services de communication et les services aux collectivités sont les seuls secteurs à avoir enregistré une performance positive en absolu.

Dans ce contexte, le fonds a surperformé son indice de référence grâce à la sélection de titres et l'allocation sectorielle. En termes d'allocation sectorielle, le fonds a bénéficié de sa surexposition aux services de communication et à la consommation courante. La position en liquidités a également été bénéfique. En termes de sélection de titres, elle a été positive au sein de la santé, de la technologie et de l'industrie. La surpondération d'Enel, Deutsche Telekom, Orange et Unilever a également été favorable. La sélection de titres a eu un impact négatif dans la consommation discrétionnaire et les matériaux. Durant la période, nous avons vendu ING et Renault. Nous avons acheté BMW. Nous avons également augmenté CRH et RELX et réduit BASF. Le portefeuille présente un profil équilibré: il surpondère la consommation courante, la technologie, les services de communication et l'énergie. À l'inverse, il sous pondère la consommation discrétionnaire, les services aux collectivités, l'immobilier, la santé et les valeurs industrielles.

Ce document présente les caractéristiques des supports financiers éligibles aux dispositifs d'épargne salariale et d'assurance collective du Groupe BNP Paribas. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées considérés comme fondés ou exacts le jour de leur établissement. Il est produit à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Nous vous rappelons que les notices de ces supports doivent être remises à vos salariés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de leurs caractéristiques avant toute décision d'investissement. Celles-ci sont mises à leur disposition dans leurs espaces privés accessibles à partir de notre site Internet [www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com](http://www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com). Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le FCPE présente un risque de perte en capital.

28 FÉVRIER 2019

# Multipar Solidaire Oblig Socialement Responsable



## OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion est de favoriser, sur une période de 3 ans minimum, l'investissement dans des entreprises qui respectent les critères de responsabilité sociale et d'être investi sur le marché obligataire de la zone euro. Il est par ailleurs investi entre 5 % et 10 % en titres émis par de entreprises solidaires. Les investissements réalisés en titres non cotés solidaires se traduisent généralement par une faible liquidité; la rémunération attendue tient compte de l'objectif solidaire de ces entreprises et pourra être inférieures à celle du marché. Le compartiment cherche à avoir une performance égale à l'indicateur de référence composite suivant : 95% BARCLAYS EURO AGG 3-5 + 5 % EONIA plafonné à 1%.

## PERFORMANCES NETTES EN EUROS

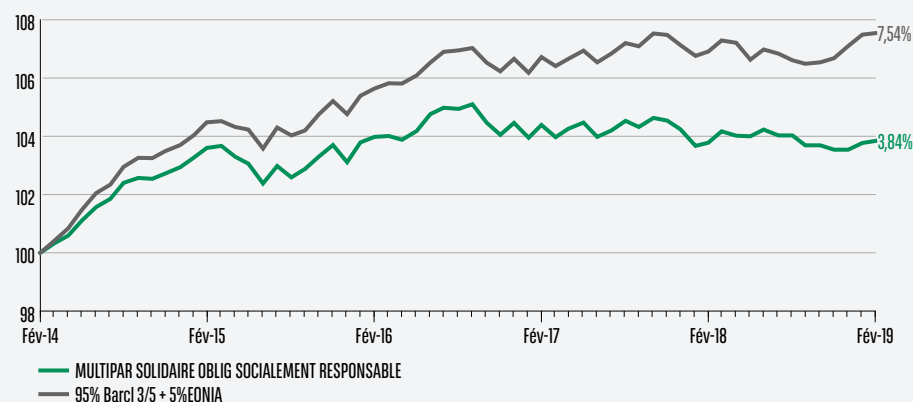
### PERFORMANCES CUMULEES NETTES DE FRAIS

	Depuis le début de l'année	1 an glissant	3 ans glissant	5 ans glissant	Depuis le lancement
FCPE	0,29%	0,06%	-0,13%	3,84%	28,78%
Indice	0,40%	0,59%	1,79%	7,54%	61,74%

### PERFORMANCES ANNUELLES NETTES DE FRAIS

	2018	2017	2016	2015	2014
FCPE	-0,67%	-0,21%	1,31%	0,16%	4,12%
Indice	-0,02%	0,44%	1,82%	1,02%	5,11%

## PERFORMANCE CUMULÉE SUR 5 ANS GLISSANTS (BASE 100)



Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

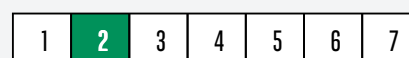
## CARACTÉRISTIQUES

### DURÉE DE PLACEMENT

3 ans minimum

### ECHELLE DE RISQUE

Risque plus faible ← Risque plus élevé  
Revenus généralement plus bas Revenus généralement plus hauts



### FORME JURIDIQUE

FCPE

### CLASSIFICATION AMF

Obligations et autres titres de créances libellés en Euros

### NATURE DU FONDS

Multi-entreprise

### DE DROIT

Français

### ACTIF NET

689,13 M Euros

### VALEUR DE PART

12,88 Euros

### PÉRIODICITÉ DE VALORISATION

Quotidienne

### DATE DE LANCEMENT

05/04/04

### SOCIÉTÉ DE GESTION

BNP Paribas Asset Management

### DÉPOSITAIRE

BNP Paribas Securities Services

### MODALITÉS DES SOUSCRIPTIONS/ RACHATS

Vous trouverez les détails concernant les ordres de souscription et de remboursement dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.



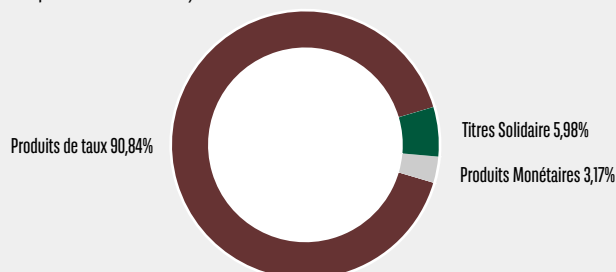
**BNP PARIBAS**  
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

# Multipar Solidaire Oblig Socialement Responsable

## COMPOSITION

### RÉPARTITION PAR TYPES D'ACTIFS

(Hors produits dérivés)

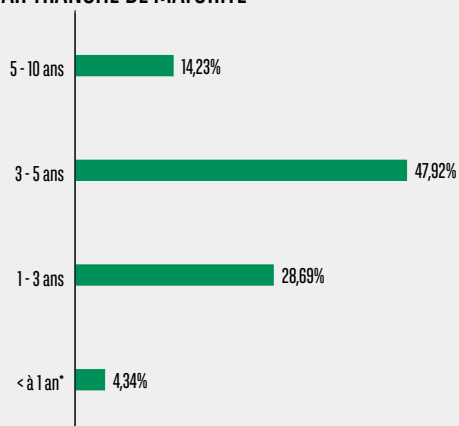


### LES 10 PRINCIPALES LIGNES

Valeurs	% actif
FRANCE OAT 2,25 07/20	2,74
FRANCE OAT I/L 1,10 07/22	2,48
ESPAGNE 0.3%16-301121 INDX 0,30 11/21	2,18
FRANCE OAT I/L 0,10 07/21	1,86
ESPAGNE 1,80 11/24	1,72
BNP PRBS SOC BUS IMPACT FR R	1,71
ALLEMAGNE I/L 1,75 04/20	1,71
OATE 0,10 03/21	1,7
IRISH GOVT 0% 17-18/10/2022 10/22	1,31
PORTUGAL 4,95 10/23	1,25

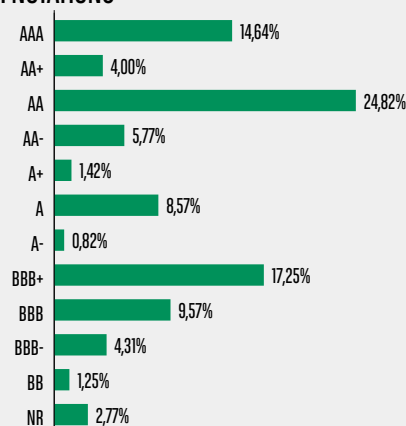
## ZOOM SUR LA POCHÉ TAUX

### RÉPARTITION PAR TRANCHE DE MATURITÉ



\* y compris les OPCVM monétaires

### RÉPARTITION PAR NOTATIONS



## COMMENTAIRE DE GESTION TRIMESTRIEL RÉDIGÉ LE 31/12/18

Le rendement du Bund allemand à 10 ans est passé de 0.47% fin septembre à 0.55% le 05/10 avant d'entamer une tendance baissière qui l'a ramené à 0.25% fin 2018. Cette évolution erratique est due à l'enchaînement des événements suivants : tension sur les taux US, recul des marchés financiers sur fond de guerre commerciale et tensions des taux italiens suite aux tractations sur le budget. La hausse des taux fed en fin d'année et la confirmation de l'arrêt des achats BCE n'a pas changé la tendance baissière. Nous avons augmenté la sous-exposition de la sensibilité du fonds par rapport à celle de son indice de référence (l'écart en fin d'année se situant à -0.82 contre -0.59 à la fin septembre). Nous avons vendu des obligations allemandes et garanties allemandes et des obligations supra-nationales à 3 ans. Les investissements solidaires ont été poursuivis.

Ce document présente les caractéristiques des supports financiers éligibles aux dispositifs d'épargne salariale et d'assurance collective du Groupe BNP Paribas. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées considérés comme fondés ou exacts le jour de leur établissement. Il est produit à titre d'information et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de prescription. Nous vous rappelons que les notices de ces supports doivent être remises à vos salariés afin que ceux-ci puissent prendre connaissance de leurs caractéristiques avant toute décision d'investissement. Celles-ci sont mises à leur disposition dans leurs espaces privés accessibles à partir de notre site Internet [www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com](http://www.epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com). Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Le FCPE présente un risque de perte en capital.